

Mise à l'enquête publique

BO n° 25 du 24.06.2022

L'Administration communale de Vionnaz soumet à l'enquête publique la/les demande(s) d'autorisation de construire déposée(s) par :

Requérant(s) : Schopfer David, à Vionnaz

Propriétaire(s) : Schopfer David et Antonieta, à Vionnaz

Auteur des plans : ValJardin Sàrl, à Collombey

Objet : Construction d'une palissade en dérogation à l'art. 166 de la loi sur les routes (hauteur), à l'art. 12 du RCCZ (alignement) et aux zones réservées

Parcelle : parcelle 2688 Plan : 7

Au lieu-dit : Le Langins

Zone : Habitat de plaine R2

Coordonnées : 2'558'585/1'129'100

Dossier déposé le 11 avril 2022

Le(s) dossier(s) y relatif(s) peut/peuvent être consulté(s) au bureau communal pendant la durée de l'enquête publique, aux heures d'ouverture officielles. Les observations, réserves et oppositions de tiers doivent être adressées en deux exemplaires sous pli recommandé au Conseil communal dans un délai de 30 jours dès la présente publication.

Vionnaz, le 24 juin 2022

L'Administration communale